

Spectacle « C-RÉ-ACTION » 2020 - 6^{ème} édition

Organisé tous les deux ans par l'association Action-Danse Fribourg, le spectacle « C-ré-Action » est destiné aux membres d'Action-Danse désireux de présenter un travail chorégraphique personnel en solo, duo, groupe... Il est ouvert autant aux amateurs qu'aux professionnels et semi-professionnels de la région. Tous les styles de danse sont bienvenus.

C-ré-action est l'occasion d'une rencontre entre participants, d'une découverte du travail des uns et des autres... Une aventure enrichissante et chaleureuse !

La prochaine édition de « C-ré-Action » aura lieu les **1er et 2 février 2020 à l'Aula du Collège St-Michel à Fribourg.**

3 possibilités de participer au spectacle :

- En tant que danseur(euse)-amateur : avec une chorégraphie personnelle.

Solo, duo : 3 min.* / Groupe : 5 min.*

► Le professeur prend la responsabilité d'autoriser ou non son(ses) élève(s) à participer. Il se porte garant du sérieux et de la qualité du travail de création.

- Dans un groupe-atelier : 10 min.*

La chorégraphie est élaborée lors d'ateliers conduits par un professeur en dehors des heures de cours.

► Nous insistons sur le fait que les élèves participent activement à la création. Il ne s'agit pas d'une chorégraphie de classe faite par le professeur mais d'un travail commun exigeant un investissement en temps et en recherche personnelle.

- En tant que chorégraphe indépendant, professionnel ou semi-professionnel.

Solo, duo : 5 min.* / Groupe : 10 min.*

*Le comité se réserve le droit de modifier la limite de durée des pièces selon le nombre de projets proposés. Par souci d'équité et pour conserver au spectacle une durée raisonnable, le temps imparti à chaque professeur-chorégraphe et ses élèves sera limité en cas de participation élevée.

La durée maximale des pièces sera précisée à la fin novembre dans la confirmation de participation.

Conditions de participation :

- Avoir 14 ans révolus lors du spectacle et obtenir l'autorisation de son professeur.
- Etre membre d'Action-Danse (pour les mineurs : faire partie d'une école membre de l'association)
- Renvoyer la feuille d'inscription ci-jointe dûment remplie jusqu'au 31 octobre 2019. Les dossiers sont disponibles dans les écoles de danse membres de l'association ou auprès d'Eugénie Fasel ou Nathalie Favre-Pandur.
- Selon possibilité, les participants aident lors des soirées spectacles (couloirs, caisse, entracte...)
- Les participants n'auront pas à passer d'audition.
- Les personnes présentant une pièce ne sont pas rétribuées.

Une confirmation de participation sera envoyée à la fin novembre, accompagnée des informations concernant l'organisation des répétitions sur scène avec l'éclairagiste et autres détails logistiques nécessaires...

Le comité d'Action-Danse vous invite cordialement à partager cette rencontre et se réjouit de découvrir vos créations. Il reste à votre entière disposition en cas de doutes, questions de toutes sortes...

Personnes de contact :

Nathalie Favre-Pandur : 026/481 47 58 ou contact@action-danse.ch
ou Eugénie Fasel : 079/409 51 87 ou efasel@action-danse.ch

